

# CONSEIL MUNICIPAL DE FEYTIAT

## 28 septembre 2004

---

Ordre du jour classique au menu du dernier Conseil Municipal qui s'est tenu sous la présidence du Maire, Bernard Fourniaud, et aura vu les élus étudier une trentaine de dossiers. Le Maire informait les élus feytiacois que le Groupe Casino avait décidé de faire appel de la décision du tribunal administratif de Limoges qui a cassé l'autorisation par la CDEC d'implanter un hypermarché dans la zone industrielle du Ponteix.

Le rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'exercice 2003 a occupé également une bonne partie des débats. Ce rapport fait état d'une population desservie par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Vienne – Briance – Gorre se montant à 82250 habitants pour 39151 abonnés, faisant du SIAEP l'une des plus grosses structures de ce type dans le pays. Le chiffre du volume produit et injecté dans le réseau est lui aussi éloquent, puisque le SIAEP affiche une production totale pour l'année 2003 de 5.477.565 m<sup>3</sup>. S'agissant de la commune de Feytiat, la consommation se monte à 435235 m<sup>3</sup> pour 1717 abonnés. Le SIAEP fait ressortir dans son rapport plusieurs travaux et équipements divers, dont notamment la mise en conformité d'un branchement à la Vigne de Crézin, l'extension du réseau dans le cadre de la loi SRU à la Croix Rouge, le renforcement de la distribution d'eau potable dans le hameau de Puy Andraud. Les conclusions sanitaires sur la qualité de l'eau font état d'une qualité bactériologique satisfaisante, d'une qualité chimique conforme avec une eau peu calcaire et équilibrée.

### ***L'ORDRE DU JOUR***

#### ***Convention d'utilisation des locaux scolaires.***

Sur proposition de Michel Passe, le Conseil Municipal a donné son accord à la signature d'une convention d'occupation des locaux scolaires hors temps scolaire pour l'année 2004/2005 pour l'organisation des activités du Centre Aéré Municipal et des activités périscolaires.

#### ***Convention de mise à disposition du gymnase Roger Couderc et de la piste d'athlétisme.***

Sur proposition de Michel Passe, le Conseil Municipal a donné son accord à la signature d'une convention de mise à disposition pour 2004-2005 des installations sportives du gymnase Roger Couderc et de la piste d'Athlétisme au Collège Bernart de Ventadour, dont près de 75% des enfants scolarisés sont issus de Feytiat.

#### ***Compte rendu annuel de la SELI - Sentiers de l'Ecrevisse et la Haie des Prés***

Simone Lacouturière a présenté le compte rendu annuel de la SELI qui fait ressortir un solde de trésorerie de 65.270,11 euros pour le sentier de l'écrevisse et de 57.753,14 euros pour la Haie des Prés.

#### ***Contrat d'entretien des matériels de transport en commun,***

La période de garantie du bus de la commune étant arrivée à expiration, il s'avérait nécessaire de prévoir une convention pour l'entretien du véhicule. Sur proposition de Pierre Lepetit, le Conseil Municipal a donné son accord à la signature d'une convention avec la RDTHV pour une durée initiale de 3 ans

#### ***Acquisition de terrains***

Sur proposition du Maire, Bernard Fourniaud, le Conseil Municipal a donné son accord à l'acquisition des terrains SALMON – SCI VINCENT pour une surface totale de 9ha66a96ca, comprenant 3ha75a82ca de zone naturelle et 5ha91a14ca constitués de zone d'extension de l'urbanisation (terrains cadastrés en section BA n°8 – 9 – 12 – 13 – 14 – 17 – 18, situés au bas du parc de l'hôtel de ville). L'assemblée municipale a également donné son accord à l'acquisition à ces mêmes propriétaires des

parcelles boisées cadastrées AH N°34, d'une surface de 1ha81a22a (situés près des Ets Champeau). L'ensemble concerne une réserve foncière stratégique pour le développement du bourg.

### ***Convention d'utilisation de locaux à l'Associations Les Petits Papillons***

Sur proposition de Catherine Goudoud, le Conseil Municipal a donné son accord à la signature d'une convention avec l'association « Les Petits Papillons » pour l'utilisation d'une salle située à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance, ainsi que les sanitaires et la salle de psychomotricité du relais assistantes maternelles. Rappelons que l'association « Les Petits Papillons » est une nouvelle structure parentale qui a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre 2004, ouverte le mercredi et pendant les vacances scolaires. Elle peut recevoir jusqu'à 12 enfants. Cette nouvelle structure a vocation à accueillir les enfants âgés de 2 à 4 ans.

### ***Renouvellement du serment de jumelage***

Sur proposition de Jacques Taurisson, le Conseil Municipal a approuvé le texte du serment de jumelage, entre Feytiat et Arenys de Munt (Catalogne), texte renouvelé le 12 septembre 2004 à Arenys à l'occasion des festivités retour du 5<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage. Jacques Taurisson a souligné par ailleurs que ces festivités s'étaient déroulées dans d'excellentes conditions. La délégation Feytiacoise a été accueillie par les amis catalans de façon très chaleureuse. Toute la délégation feytiacoise est rentrée enchantée de son séjour.

### ***Acquisitions de parcelles boisées et agricoles : régime forestier***

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 3 juillet 2004 a décidé d'acquérir les terrains boisés et agricoles appartenant aux conjoints Perot et à Monsieur Fraisseix. La surface totale de ces terrains représente 13ha77a07ca. Ces terrains pourraient être soumis au régime forestier. Sur proposition de Jean Pierre Moreau, le Conseil Municipal a décidé de confirmer les demandes de subvention auprès de la Préfecture, du Conseil régional et du Conseil Général. Le Conseil Municipal s'engage par ailleurs à aménager et ouvrir au public ces espaces et à entretenir la forêt. L'application du régime forestier sera sollicitée, ainsi que le concours de l'ONF.

### ***Entretien des parcelles agricoles de la commune***

Sur proposition de Gilbert Rousseau, le Conseil Municipal a décidé de confier par contrat de 11 mois l'entretien des parcelles agricoles de la commune à André Ferron.

### ***Subventions au conseil général pour l'année 2005/2006.***

Sur proposition d'André Périgord, le Conseil Municipal a décidé de solliciter des subventions au conseil général de la Haute-Vienne pour les travaux suivants :

- **Assainissement** : création d'un bassin de rétention des eaux pluviales à la Lande du Chazaud, création de collecteurs eaux usées au lotissement communal de la Croix Rouge, assainissement de la Basse Plagne, collecte des eaux pluviales rue de la Terrasse et rue du Grand Bois.
- **Bâtiments** : extension de la bibliothèque municipale, extension de la salle Georges Brassens, construction d'un nouveau foyer 1000 clubs, aménagement du dojo municipal, équipements de la bibliothèque.
- **Voirie et autres** : aménagements de chemins forestiers, acquisitions de massifs forestiers, aménagement des allées de la Loutre, du Rouge Gorge, création de pistes cyclables, création de jeux au Moulin de la Vergne, aménagement de la rue Jean Bayle, extension et requalification d'une activités au Ponteix, éclairage du stade municipal.

### ***Examen du rapport annuel 2003 d'exploitation du service de l'éclairage public et des feux de trafic.***

Jean Yves Bournazeaud a présenté aux élus le rapport annuel de la société LAHO concernant le service de l'éclairage public et des feux de trafic. Ce rapport a été approuvé par le Conseil Municipal.

### ***Alignement de l'avenue Winston Churchill***

Sur proposition d'André Périgord, le Conseil Municipal a donné son accord pour que l'alignement du 19 avenue Winston Churchill soit réalisé à la diligence et aux frais de la commune. La cession du terrain sera traitée à l'euro symbolique.

### ***Contrat de maîtrise d'œuvre pour la création du futur Foyer Culturel Laïc.***

Sur proposition d'André Périgord, le Conseil Municipal a décidé de signer le contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction du futur foyer culturel laïc avec Raymond Lescure, architecte. Le Conseil Municipal a par ailleurs donné son accord à la réalisation de cette construction et à la signature du permis de construire. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée.

### ***Achat de matériel d'éclairage festif***

Sur proposition de Pierre Penaud, le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention auprès du Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne pour une participation sur l'acquisition de matériel d'éclairage festif au titre de l'année 2005 sur la base d'un montant prévisionnel de 20.000 euros HT.

### ***Effacement des réseaux rue François Mourieux***

Sur proposition d'André Périgord, le Conseil Municipal a décidé de confier la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public et de l'effacement des réseaux de la rue François Mourieux et des rues adjacentes au SEHV. Ces travaux seront subventionnés à 40% du montant hors taxes.

### ***Aménagement de la Valoine, convention amiable de pêche***

La communauté d'Agglomération Limoges Métropole lance un contrat de restauration et d'entretien de la vallée de la Valoine. D'un point de vue général, les travaux consisteront à l'enlèvement d'embâcles, de déchets, et à la restauration et à la préservation des berges. Ces travaux débuteront fin 2004. Sur le plan règlementaire Limoges Métropole va se substituer aux propriétaires privés et a procédé à une demande de déclaration d'intérêt général. Limoges Métropole prévoit pour 5 ans une action sur l'ensemble des communes et sollicite en contrepartie des travaux et de la participation de la Fédération de la Pêche une convention permettant le passage du droit de pêche associé à chaque propriété. Marylène Verdème rappelle que la commune a déjà procédé au traitement des embâcles. Sur Proposition de Marylène Verdème, le Conseil Municipal a décidé de donner son accord pour la signature d'une convention amiable de pêche avec la Fédération de la Haute-Vienne pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

### ***Aménagement de la rue Gabriel Thavenot***

En novembre 2000, les habitants du Mas Gauthier avaient été consultés sur le projet d'aménagement routier et paysager de leur secteur. Les réflexions des riverains avaient permis au comité de pilotage de proposer un aménagement de sécurité qui allait au-delà de la problématique de la place des Vanniers en s'intéressant à l'aménagement de la rue Gabriel Thavenot. L'importance du projet conduisait alors le Conseil Municipal à prévoir sa réalisation sur plusieurs exercices budgétaires. La problématique des effacements de réseaux a quelque peu modifié le calendrier de l'exécution de ce chantier, en raison des changements intervenus depuis l'année 2000 (désengagement de France Télécom). André Périgord a indiqué au Conseil Municipal que le Syndicat d'électrification vient de confirmer la reprise des travaux d'enfouissement de réseaux de l'avenue Gabriel Thavenot dès le mois d'octobre. Aux fins de réaliser des travaux de voirie consécutifs à ces travaux d'enfouissement et créer des trottoirs le long de la voie, le Conseil Municipal a décidé d'accepter le projet présenté par les services de la DDE, d'approuver les dispositions techniques et le nouveau coût d'objectif réactualisé de cet aménagement. Le conseil a par ailleurs approuvé le lancement d'un appel d'offres et a confirmé la maîtrise d'œuvre confiée à la DDE.

### ***Création d'un poste contractuel à temps complet d'agent de surveillance de la voie publique***

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un poste contractuel d'agent de surveillance de la voie publique

### ***Création d'un poste d'Agent contractuel coordonnateur communal du recensement et de 10 postes d'agents municipaux recenseurs.***

Bernard Fourniaud indique qu'un recensement de population va avoir lieu sur la commune de Feytiat en fin d'année 2004. Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un poste d'Agent contractuel coordonnateur communal du recensement et de 10 postes d'agents recenseurs.